

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° M20-

137385

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 50082

Société : 0004670

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : FATNA M'Khantar

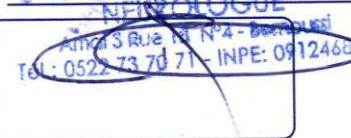
Date de naissance : 1944

Adresse : HAY EL TINARA Res EL Bouskane Jmm I
ETAGE 3 APPT 8 AIN chak Casab

Tél. 06 00 24 93 74 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 25/10/2022

Nom et prénom du malade : M'Khantar Fatna Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Céphalitis + vertige

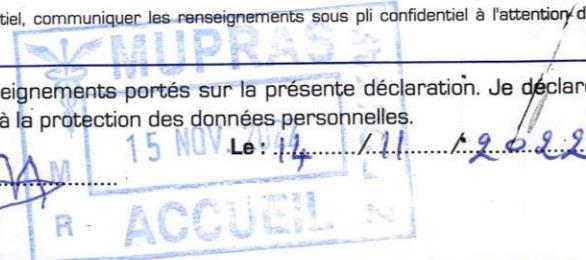
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 14-11-2022

Signature de l'adhérent(e) :



Le : 14/11/2022

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Date des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant la Paiement des Actes
25/10/2022	6		3000fr	DR. HUGO NEUROLOGISTE 0522 73 77 01 - INPE 09 10 46827
08/11/2022	Cont		Gratuit	DR. HUGO NEUROLOGISTE 0522 73 77 01 - INPE 09 10 46827
				DR. HUGO NEUROLOGISTE 0522 73 77 01 - INPE 09 10 46827

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE GUESSOUS RUE 23 N° 67 Hay Al Qods Tél.: 0522 73 78 28 Casa	18/08/2018	180.82

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	27-10-2018	8-1365	1842,80,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODP.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	Coefficient des travaux
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

BILAN BIOLOGIQUE

A _____, Le : 25/10/2022

Nom / Prénom M'KHANTAR Fatma Âge : _____ Sexe : M F

❖ Groupage sanguin

- Groupe
- Rhésus
- RAI
- Phénotype Rhésus
- Coombs Indirect
- Coombs direct
- Hématologie/infectiologie
- NFS
- Plaquette
- Electrophorèse de l'hémoglobine
- Réticulocytes
- VS
- CRP
- Procalcitonine

❖ Bilan d'hémostase

- TP
- INR
- TCK
- Fibrinogène
- D-Dimères

❖ Bilan lipidique

- Cholestérol total
- Cholésterol HDL
- Cholésterol LDL
- Triglycérides

❖ Bilan glycémique

- Glycémie à jeun
- Hyperglycémie provoquée
- Hémoglobine glyquée

❖ Bilan martial

- Fer sérique
- CTF
- Ferristine
- Transferrine

AUTRES :

❖ Ionogramme sanguin

- Na+
- K+
- Cl-
- Calcium
- Réserve Alcaline
- Phosphore
- Magnésium
- Magnésium érythrocytaire
- Protéines
- Acide Urique

❖ Ionogramme urinaire

- Diurèse
- Na+
- K+
- Cl-
- Calcium
- Phosphore
- Urée

❖ Fonction rénale

- Urée
- Créatinine
- Clairance de la créatinine
- Protéinurie des 24h

❖ Fonction hépatique et pancréatique

- ASAT
- ALAT
- Phosphatase alcaline
- Gamma GT
- Bilirubine libre et conjuguée
- S' Nucléotidase
- Amylase
- Lipase
- Electrophorèse des protéines

❖ Examen des urines

- ECBU
- ATB gramme
- Test de grossesse

❖ Bilan hormonal

- Prolactine
- FSH
- Oestradiol
- β HCG
- T3
- T4
- TSH us

❖ Sérologie et immunologie

- VDRL
- TPHA
- Hépatite A
- Hépatite B:
 - Antigène Hbs
 - Antigène Hbe
 - Anticops Anti Hbc
 - Anticops Anti Hbs
 - Anticops Anti Hbe
- Hépatite C
- ASLO

❖ Examen des selles

- Coprologie
- Parasitologie

❖ Divers

- PSA
- Phosphatase atide
- Vitamine D
- CPK
- Troponines
- BNP
- Pro BNP

Dr. Hind MOUAALIF
NEUROLOGUE

Amal 3 Rue 12 N°4 - Béjaoussi
Tél.: 0522 73 70 71 - INPE: 091246827

30 Compr

MOUALEF

LOT : 379
PER : AVR 2024
PPV : 126 DH 80

Cinla

Medecine et de

de Casablanca
Ancien medecin au CHU-IBN ROCHD
de Casablanca

Diplôme universitaire en :

- ELECTROENCEPHALOGRAPHIE (EEG)
- ELECTRONEUROGRAPHIE (ENMG)

LOT : 505

PER : 05/27

PPV : 14,20 DH



ETLCEF01 V01

الدكتورة هن

طبية أخصائية في أمراض الجهاز
(الكبار والأطفال)

خريجة كلية الطب والصيدل
طبيبة سابقاً بالمستشفى
بالدار البيضاء

دبلوم جامعي في تخصص :

- التخطيط الكهربائي للدماغ
- التخطيط الكهربائي للأعصاب والعضلات

Casablanca, le : 25/10/2022 الدار البيضاء، في :

Dr. Hind MOUALLIF
NEUROLOGUE
Amal 3 Rue 18, N° 4 - El Bernoussi
Tél.: 0522 73 70 71 - NPE: 09124682

PHARMACIE GUESSOUS WAFAA
DR GUESSOUS WAFAA
Rue 23 N° 67 Hay Al Goods
Tél.: 0522 73 78 28 Casab

39,87

① laoxyl goutte - 225 ml

0 - SV - 5 (03ml)

14,20

② céfalone

1 sachet x 21 f (05ml)

126,83

Dr. Hind MOUALLIF

NEUROLOGUE

Amal 3 Rue 18, N° 4 - El Bernoussi

Tél.: 0522 73 70 71 - NPE: 09124682

Nodop 50mg - 225

42 cpi (1 semaine)

180,83 Dès 2 cpi (03ml)

Dr. Hind MOUALLIF

NEUROLOGUE

Amal 3 Rue 18, N° 4 - El Bernoussi

Tél.: 0522 73 70 71 - NPE: 09124682

امال 3، زنقة 18، رقم 4 - البرنوصي - الدار البيضاء

Amal 3, Rue 18, N° 4 - El Bernoussi - Casablanca

Tél.: 0522 73 70 71 E-mail : hind.mouallif@gmail.com

Laboratoire BORJ EL BERNOUSSI d'Analyses Médicales

DOCTEUR Abdeladim TAKI IMRANI : Pharmacien Biogiste, Diplômé de l'Université libre de Bruxelles
BACTERIOLOGIE - BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE -

PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - VIROLOGIE

612, Bd Souhaib Aroumi - Sidi EL Bernoussi - Casablanca - Tél : 0522 73 32 49 - Fax : 0522 75 79 84
ICE : 001626088000055 - R.C. CASA : 360178 - PATENTE : 316384432 - C.N.S.S : 2928309
I.Fiscal : 36000150 - INPE : 097163075

FACTURE N° : 220006983

CASABLANCA le 27-10-2022

Mme M'KHANTAR Fatna

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E20	E
0111	Créatinine	B30	B
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
0163	TSH	B250	B
0216	Numération formule	B80	B
0370	CRP	B100	B
0439	Vitamine D	B450	B
	Glycémie à jeun	B30	B
	Transaminases (ASAT=GOT)	B50	B
	Transaminases (ALAT=GPT)	B50	B
	Cholestérol HDL	B50	B
	Triglycérides	B60	B
	Urée	B30	B
	Vitesse de sédimentation (VS)	B30	B
	LDL direct	B50	B

Total des B : 1360

TOTAL DOSSIER : 1842.40 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille huit cent quarante-deux dirham
quarante centimes.



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Dr. TAKI IMRANI". It is overlaid by a blue circular stamp containing the text: "SIDI BERNOUSSI", "612, Bd. SOUHAIB AROUMI", "CASABLANCA", "TÉL: 0522 73 32 49", "FAX: 0522 75 79 84", and "ICE: 001626088000055".

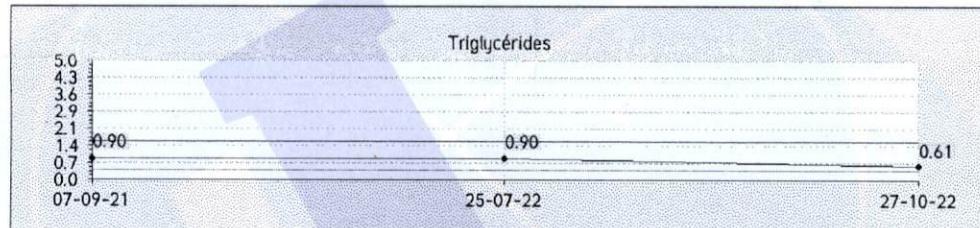
Docteur A. TAKI IMRANI : Pharmacien Biogiste, Diplômé de l'Université Libre de Bruxelles.
Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Virologie.

2210270017 – Mme Fatna M'KHANTAR

LDL-Cholestérol 0.91 g/L (<1.60)
(Dosage direct/Tech. enzymatique colorimétrique) 2.35 mmol/L (<4.14)

25-07-2022

Triglycérides 0.61 g/L (0.40-1.60)
(Dosage enzymatique GPO) 0.70 mmol/L (0.46-1.82) 0.90



TRANSAMINASES

Transaminases GOT (ASAT) 9 UI/L (0-40)
(Technique cinétique (IFCC))

Transaminases GPT (ALAT) 7 UI/L (0-40)
(Technique cinétique (IFCC))

Protéine C-réactive (CRP) 17.1 mg/L (0.0-5.0)
(Technique Immunoturbidimétrique)

Validé par : Dr Abdeladim TAKI IMRANI



Docteur A. TAKI IMRANI : Pharmacien Biogiste, Diplômé de l'Université Libre de Bruxelles.
Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Virologie.

2210270017 – Mme Fatna M'KHANTAR

Vitesse de sédimentation

VS 1ère heure	<u>53</u> mm	(<10)
VS 2ème heure	<u>95</u> mm	(<20)

BIOCHIMIE SANGUINE

KONELAB 20(THERMO)/ HLC-723 GX (Tosoh)

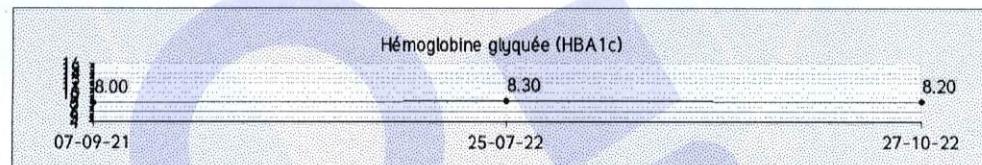
Glycémie à jeûn (Technique enzymatique au glucose oxydase)	<u>1.44</u> g/L <u>7.99</u> mmol/L	(0.70–1.10) (3.89–6.11)
---	---------------------------------------	----------------------------

25-07-2022

Hémoglobine glyquée (HbA1c) (HPLC -723 GX)	8.2 %	8.3
---	-------	-----

Interprétation:

- 4–6 Non diabétique
6–8 Métabolisme équilibré
>8 Métabolisme non équilibré



Urée (Technique enzymatique à l'uréase UV)	0.28 g/L 4.66 mmol/L	(0.10–0.50) (1.67–8.33)	0.32
Créatinine (Technique colorimétrique Jaffé)	7.50 mg/L 66.4 µmol/L	(6.00–13.00) (53.1–115.1)	7.40
HDL-Cholestérol (Dosage enzymatique direct cholestérol oxydase/PEG)	0.37 g/L 0.96 mmol/L	(>0.35) (>0.91)	07-09-2021

Validé par : Dr Abdeladim TAKI IMRANI



Docteur A. TAKI IMRANI : Pharmacien Biogiste, Diplômé de l'Université Libre de Bruxelles.
Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Virologie.

2210270017 – Mme Fatna M'KHANTAR

VITAMINOLOGIE

25-OH-Vitamine D (D2+D3) 18.25 ng/ml
(Tech.Electrochimiluminescence – Roche Cobas e411) 42 nmol/l

Interprétation:

Carence vitaminique D	< 20ng/ml
Insuffisance vitaminique D	20 à 29ng/ml
Taux recommandés	> 30 -100ng/ml
Possible intoxication vitaminique D	>100

BILAN ENDOCRINIEN

Thyréostimuline ultrasensible (TSHus) 3.040 µUI/mL (0.270–4.200)
(Electrochimiluminescence Cobas Roche)

La TSH est l'indicateur le plus sensible pour évaluer un dysfonctionnement thyroïdien.
Une variation minime de la T4L provoque une réponse très amplifiée de la TSH.
Cependant, la TSH répond aux variations de la T4L avec un temps de latence important, au moins 8 semaines pour une réponse complète.

Validé par : Dr Abdeladim TAKI IMRANI



Docteur A. TAKI IMRANI : Pharmacien Biogiste, Diplômé de l'Université Libre de Bruxelles.
Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Virologie.

Date du prélèvement : 27-10-2022 à 09:17
Code patient : 2109070135
Né(e) le : 01-01-1944 (78 ans)
Edité le : 27-10-2022



Mme M'KHANTAR Fatna
Dossier N° : 2210270017
Prescripteur : Dr MOUALLIF Hind

HEMATOCYTOLOGIE
(Yumizen H550 /Sysmex XS-1000i)

NUMERATION FORMULE SANGUINE

25-07-2022

GLOBULES ROUGES (Erythrocytes)	4.14	M/mm ³	(4.20–5.55)	4.33
Hémoglobine	10.8	g/dL	(12.0–16.0)	11.6
Hématocrite	33.0	%	(35.0–50.0)	33.4
VGM (Volume globulaire moyen)	79.7	fL	(80.0–100.0)	77.1
TCMH	26.1	pg	(27.0–32.0)	26.8
CCMH	32.7	g/100ml	(30.0–35.0)	34.7
GLOBULES BLANCS (Leucocytes)		9 930/mm ³	(4 000–10 000)	12500
Polynucléaires Neutrophiles	58.8%	Soit	5 839 /mm ³	7600
Polynucléaires Eosinophiles	3.4%	Soit	338/mm ³	113
Polynucléaires Basophiles	0.2%	Soit	20/mm ³	38
Lymphocytes	29.4%	Soit	2 919/mm ³	3788
Monocytes	8.2%	Soit	814/mm³	963
PLAQUETTES		299 000 /mm ³	(150 000–400 000)	281 000

Validé par : Dr Abdeladim TAKI IMRANI

